



Les pensions

Vous partez cet été et ne pouvez pas emmener votre animal ? On a fait le tour des solutions pour le faire garder.

Les grands départs en vacances ont commencé avec, comme chaque année, le même problème pour des millions de Français : comment faire garder son animal de compagnie ? Camping, locations estivales, hôtels... Il n'est pas toujours facile d'emmener son compagnon à quatre pattes partout. Une situation qui peut conduire à des situations extrêmes : l'abandon. C'est le cas, chaque année, de 100 000 animaux, dont au moins 40 000 pendant les vacances d'été. En 2021, les refuges SPA ont ainsi recueilli 16 894 animaux entre le 1er mai et le 31 août, un record. Pourtant, il existe de nombreuses solutions pour faire garder son animal, comme les pensions, les "pet-sitters", les aides entre particuliers, ou tout simplement la garde chez des proches. Avec l'aide de nos lecteurs, sollicités par le biais d'un sondage, nous avons déniché des solutions.

La première option est la plus simple, et la moins onéreuse. Elle consiste à se tourner vers ses proches. Amis, famille, voisins... L'un d'eux sera sûrement ravi de pouvoir s'occuper de votre boule de poils. Si vous avez un chat, vous pouvez par exemple donner vos clés à votre voisin ou à un ami, qui viendra le nourrir, et il pourra même en profiter pour arroser vos plantes. Si votre animal a besoin d'attention, vous pouvez l'emmener chez votre proche ; ou bien ce dernier peut

s'installer chez vous le temps de votre absence. C'est ce que fait la varoise Caroline, habitante de La Garde : "Une copine vient chez moi pour s'occuper de mon chat et garder la maison au lieu d'aller chez ses parents. Tout le monde y trouve son compte !" Plus d'un tiers des lecteurs qui ont répondu à notre sondage confient leur animal à un proche lorsqu'ils partent en vacances. Cependant, il n'est pas toujours possible de trouver un proche ou un voisin qui veuille bien garder votre animal. Pas de panique, il y a d'autres options. Outre votre porte-monnaie, la solution que vous trouverez va aussi dépendre des besoins et du caractère de votre animal. Mais quelle que soit l'option que vous choisissez, il existe une série de démarches à faire avant de le laisser. Vous devrez confier la carte d'identification et le carnet de santé de votre boule de poils ; vérifiez que les coordonnées du fichier I-Cad ("Identification des carnivores domestiques") sont à jour. Vérifiez également que les vaccins de votre animal sont bien à jour, notamment contre la rage et la toux du chenil, car la plupart des pensions, refuges et chenils vous le demanderont. Donnez une liste des besoins de votre animal : portion de croquettes, nombre de sorties... Enfin, laissez votre numéro de

téléphone et celui de votre vétérinaire. La SPA recommande également de faire signer une attestation de prise en charge par la personne qui gardera votre compagnon. Cela vous permet de laisser votre animal en toute confiance, et vous passerez ainsi des vacances plus sereines. Dans tous les cas, l'abandon n'est jamais la solution. Si votre budget est un peu serré, il existe deux alternatives : le bénévolat ou l'échange de garde d'animaux. Vous pouvez en effet vous arranger pour trouver quelqu'un qui s'occupera de votre animal pendant votre absence, et en échange, vous vous occuperez de leur compagnon lors de leur absence. Selon l'arrangement, il est possible que votre animal reste chez vous. Pour cela, le site gratuit Animal Keepers (www.animalkeepers.fr) vous propose de vous mettre en relation avec d'autres propriétaires. Enfin, si vous n'avez pas trouvé de bénévoles pour garder votre compagnon dans votre entourage, vous pouvez toujours vous tourner vers des sites spécialisés. Un service néanmoins conditionné à une cotisation annuelle. Il existe Animal futé (www.animal-fute.com, 9, 90 euros par an) ou Emprunte mon toutou (empruntemontoutou.com, 29, 90 euros par an). **Les pensions** Une des solutions les plus populaires





est la pension. Vous pouvez confier votre animal à un professionnel quelques jours ou une semaine. Votre compagnon sera ainsi pris en charge dans un cadre réglementé, profitera d'un box ou d'un grand espace, et pourra s'amuser avec ses congénères. Le prix des pensions pour chiens se situe généralement autour des 20 euros par jour et par animal. Enlevez quelques euros s'il s'agit d'un chat. Il existe de nombreux chenils et pensions dans le Var et les Alpes-Maritimes. Nos lecteurs nous ont recommandé, entre autres, la pension Dog Méditerranée à Mouans-Sartoux (chenil-06. fr, 18 euros par jour pour un chien, 13 euros par jour pour un chat), ainsi que Dog Attitude à Mougins (www. dogattitude06. fr, de 18 euros à 24 euros par jour pour un chien, de 12€ à 14 euros par jour pour un chat). À Mougins également, le chenil d'Argeville propose d'accueillir votre chien à partir de 17, 50 euros par jour (www. chenil-argeville-06. com). Dans le Var, vous pouvez trouver la Pension des cœurs poilus au Cannet-des-Maures (clemence ducrocq. wixsite. com/ lapensiondescoeurspoil, 20 euros par jour). À Toulon, une lectrice nous a recommandé la pension pour chats Les Matoulonnais (lesmatoulonnais. com). Si votre félin est casanier et n'aime pas les changements, vous pouvez plutôt vous tourner vers Katzamis (www. katzamis. com), également à Toulon, qui propose la pension à domicile. Pour ne pas être séparé de votre compagnon, vous pouvez aussi trouver une pension à côté de votre lieu de vacances. C'est l'option que préfère Valentin, habitant d'Aspremont (Alpes-Maritimes) :

" Nous emmenons nos deux chiens et prenons en général une pension

ou garde à proximité de notre lieu de vacances. "

Les refuges d'associations de protection animale

Certains refuges et associations de protection animale proposent également de faire de la pension, souvent en échange d'un don. Ainsi, le Refuge de l'Espoir SPA de Grasse, situé à Mougins, propose de garder vos chiens et chats, principalement les chiens, de quelques jours à plusieurs semaines, pour 14 euros par jour.

En proposant la pension, ce refuge indépendant, qui ne vit que des dons, peut s'auto-financer. Mais l'objectif est également de lutter contre les abandons, en proposant un tarif raisonnable, voire la gratuité, à des propriétaires qui n'ont pas d'autres solutions.

" Si, à la suite d'un changement provisoire, les gens veulent les abandonner car ils ne peuvent pas payer de pension, alors on les garde gratuitement ", explique Marie Pelou, chargée du Refuge de l'Espoir SPA de Grasse. Attention, cependant : beaucoup de refuges ne font pas de pension.

**Et aussi préparez le départ !
 L'échange de garde ou le bénévolat ■**

